

34 | 3°) AUTORISATION de payer certaines dépenses avant le vote du budget supplémentaire

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de payer avant le vote du budget supplémentaire certaines dépenses qui n'ont pu être liquidées avant la clôture de l'exercice pour lesquelles les crédits ont été régulièrement inscrits au budget primitif et au budget supplémentaire de 1960 et se trouvent compris dans l'excédent de recettes constaté à la fin de l'exercice, savoir:

<u>CHAP. XXI</u> - Location écoles publiques ..	1.533.500	1.522.500	10.000
<u>Mobilier scolaire et matériel d'enseignement</u>	9.267.578	4.990.300	4.156.278
Amélioration hygiène alimentaire.....	1.241.625		1.241.625
Abonnement à l'E.N.....	14.500	9.450	5.050
Fonctionnement Centre Médico(Scolaire ..	214.048	25.839	188.209
Matériel éducatif	1.750.000	802.200	947.800
Equipement Cours Complémentaires	1.591.044		1.591.044
<u>CHAP. XXIX</u> - Habillement des musiciens et instruments de musique	1.500.000	1.409.820	58.500
<u>CHAP. XXXIII</u> -Acquisition chambres froides	1.974.488	207.851	1.766.637
<u>CHAP. XXXIV</u> - Achat de terrain	3.594.018	2.261.797	1.332.221
<u>CHAP. XXXV</u> - Construction classes mobiles	38.889.097	35.634.996	3.254.101
Construction école de la Rivière	11.600.311	7.991.484	3.608.827
Construction de l'abattoir.	22.605.051	11.599.092	11.005.957
Div. travaux de canalisation	3.466.995	1.856.646	1.601.349
Aménagement caserne des Pompiers	1.347.061		1.347.061

Cette opération sera régularisée au prochain budget supplémentaire./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.